

Le cercle des personnes en risque de pauvreté s'élargit

La période d'inflation et d'augmentation des coûts généraux renforcera-t-elle les risques de pauvreté en Suisse?

Responsable de L'Observatoire des précarités et professeure à la HETSL, Emilie Rosenstein répond à nos questions.

Propos recueillis par **Joël Depommier**

Que peut-on dire de la pauvreté en Suisse? Augmente-t-elle du fait de l'inflation et de la hausse des coûts générale? Les écarts ont-ils tendance à augmenter entre classes sociales?

EMILIE ROSENSTEIN Selon le rapport 2021 de l'Office fédéral de la statistique (OFS), 8,7% de la population suisse vit sous le seuil de pauvreté, soit environ 745'000 personnes. Parmi celles-ci, les personnes vivant seules ou dans un ménage monoparental avec des enfants mineurs – souvent des femmes, celles sans formation post-obligatoire, les personnes de nationalité étrangère issues d'un pays extra-européen comptaient parmi les groupes les plus exposés. Avec la période COVID, certaines études¹ ont montré un renforcement des inégalités en matière de salaires ou d'épargne malgré la baisse du chômage ou celle du recours à l'aide sociale observées depuis. Il faudra approfondir ces enquêtes pour connaître les effets économiques à long terme de la pandémie. La Confédération² vient de lancer un nouveau monitoring sur la question. Les statistiques actuelles nous montrent en effet uniquement des photographies de la pauvreté qui ne permettent pas de saisir de manière systématique les dynamiques de précarisation. Il n'en reste pas moins qu'avec la période d'inflation, la pression sur les prix et les loyers que nous connaissons, le cercle des personnes à risques de pauvreté – notamment la classe moyenne inférieure menacée de se retrouver en situation de workingpoor – s'élargit.

Comment se traduit cette pauvreté, notamment en matière d'insertion et de participation sociales?

La pauvreté induit des restrictions de la participation à la vie sociale de deux façons. D'une part, ces restrictions sont d'ordre économique du fait des coûts de cette participation, comme lorsqu'il s'agit d'inscrire un enfant dans un club sportif. Les personnes à faible revenu se retrouvent confrontées à devoir faire des choix. D'autre part, la participation est aussi entravée par des obstacles symboliques.

Par exemple, certaines personnes vivent leur absence de travail comme un stigmate, elles se retrouvent exclues de différents cercles, même parmi les plus proches, voire elles se retranchent de leurs relations sociales par honte ou par crainte du regard des autres. Les deux facteurs convergent vers un isolement social des personnes confrontées à la pauvreté.

Le non-recours aux prestations sociales est-il un problème en Suisse?

Longtemps ignoré dans le contexte suisse, le non-recours aux prestations sociales a également été mis en lumière par la pandémie de COVID-19, révélant au grand jour des populations précaires, dans l'incapacité de subvenir à leurs besoins de base. Au niveau de l'aide sociale financière, des premières estimations situent le taux de non-recours à 26% dans le canton de Berne et 30% dans celui de Bâle-Ville. Celles-ci révèlent par ailleurs des écarts très importants entre régions rurales et urbaines. Le phénomène du non-recours s'explique par plusieurs facteurs, liés en premier lieu au manque d'informations. Il peut aussi être induit par les coûts administratifs et la lourdeur des démarches nécessaires pour obtenir une prestation. Des coûts symboliques et sociaux entrent aussi en ligne de compte, la crainte d'être stigmatisé, de devoir endosser le statut d'assisté, de même que la peur de la réaction des services de l'Etat face à la demande d'aide qui leur est adressée.

Est-ce que vous considérez que le «filet social» suisse est suffisant? Où faudrait-il l'améliorer? Pour quelle catégorie?

Il y a trois façons de saisir l'adéquation ou les limites du filet de sécurité sociale. La première consiste à questionner les minima sociaux. En période d'inflation, la question de la revalorisation du montant de ces minima est un enjeu



ibe Stock | #212911289



NATASA

incontournable. L'exercice reste toutefois complexe, en raison notamment de la grande hétérogénéité des prestations cantonales, voire communales. La seconde consiste à se demander quels sont les outils à disposition pour sortir de la pauvreté. C'est tout l'enjeu des programmes d'insertion et de l'accompagnement vers l'emploi ou la formation. La troisième renvoie aux actions préventives qui permettent d'éviter ou de limiter les dynamiques de précarisation. Cela peut inclure des mesures pour aider les classes moyennes, ou encore en favorisant le recours aux prestations sociales, notamment par une meilleure information concernant les droits sociaux.

Vous avez évoqué des mesures préventives pour les ménages et personnes en risques de pauvreté. Comment cela pourrait se traduire en mesures d'aide?

Il existe selon les cantons une grande diversité de prestations qui pourraient être employées de manière plus systématique pour agir de manière préventive contre le risque de pauvreté comme les Prestations complémentaires (PC) pour les familles, les aides au logement ou encore aux chômeurs.

Le gros défi des prochaines années touche aux retraites. Comment évaluez-vous le système actuel des trois piliers?

Sans être une spécialiste de ces questions, l'on constate que le système des trois piliers n'est pas aussi équilibré qu'on le prétend et qu'en Suisse la couverture vieillesse dépend dans une trop large mesure de la responsabilité individuelle. Le 2ème pilier notamment est loin de jouer son rôle de complément de l'AVS, notamment pour les indépendants et plus généralement les personnes qui sont hors statut du temps de salarié à plein de travail. Le défi de sa révision, qui sera débattue prochainement, serait d'aller dans le sens d'une meilleure couverture des assurés, notamment des femmes.

Vous relevez que les assurés et les ménages suisses sont ceux qui participent le plus dans le monde dans le financement de la santé. L'inquiétude doit-elle être de mise alors qu'on annonce de nouvelles hausses des assurances? Selon le Baromètre 2023 des familles de Pro Familia, 53% des ménages ont déjà renoncé à un traitement médical.

En effet, on observe depuis plusieurs années un déséquilibre dans la répartition des coûts de la santé qui pèse de plus en plus sur les particuliers. Aujourd'hui, près d'un tiers de ce financement provient de la poche des assurés (out-of-pocket), c'est deux fois plus que la moyenne des pays de l'OCDE et cela risque de s'accroître encore dans les années qui viennent avec l'augmentation des primes. Face à cette situation, le plafonnement des primes à 10% du revenu, comme cela existe dans le Canton de Vaud, est une piste à explorer. ■

1 www.contre-la-pauvrete.ch/fileadmin/kundendaten/Publikation_COVID__SHP_DEF.pdf

2 www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/politique-sociale/soziale-absicherung/armutsmonitoring.html#:~:text=Il%20analysera%20d'une%20part,peut%20constater%20de%20leur%20efficacit%C3%A9.

Structure unique en Suisse

L'Observatoire des précarités de la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL) vient de fêter la première année de son existence. Sa mission est d'identifier, d'analyser et de documenter les problématiques des personnes confrontées à la précarité, tout en organisant des rencontres entre acteurs institutionnels du secteur, milieux académiques et organisations impliquées dans la défense des plus précarisés. **JDR**